

C'ÉTAIT IL Y A DIX ANS

ALICE RUSSEL NE VIENDRA PAS. La SMAC. L'association Des lendemains qui chantent a été contrainte d'annuler définitivement le concert de la jeune anglaise, Alice Russel « pour des raisons indépendantes de sa volonté ». L'association invite les détenteurs des billets pour la date du 1^{er} avril à se rapprocher de leur point de vente pour se faire rembourser. ■



DU 01 AU 07 MARS 2000. Ouverture de l'A89. Le premier tronçon de l'A89 reliant Ussel à Saint-Julien-Puy-Lavèze a été inauguré par le chef de l'État, Jacques Chirac. L'ouverture à la circulation de cet axe d'une quarantaine de kilomètres a eu lieu le lendemain, dès 8 heures. **La gare de Tulle.** La Banque Populaire du quartier de la Gare a été braquée par 2 individus. Après avoir volé plusieurs véhicules, ils prennent la fuite en direction d'Ussel. Le plan épervier est déclenché, mais en vain. **Cour d'assises.** La cour d'assises de la Corrèze a condamné Ahmed Bouhlala à 30 ans de réclusion criminelle pour avoir sauvagement tué un homme dans une rue de Brive en 1997. ■

Tulle → Vivre sa ville

TÉMOIGNAGE ■ Thin Kieu faisait partie de ces travailleurs indochinois amenés en métropole entre 1939 - 1940

Les souvenirs d'un immigré de force

« Libéré » de ses obligations par l'état français en 1948, il ne retournera au Vietnam que 54 ans après.

Dragan Pérovic

C'est un chapitre relativement inconnu de l'histoire coloniale française. Lors de la seconde guerre mondiale, 9.000 tirailleurs indochinois ont été enrôlés dans l'armée française et 20.000 Vietnamiens réquisitionnés de force pour venir travailler dans les usines d'armement de la métropole. À ces derniers on doit notamment l'introduction de la culture du riz en Camargue. Dans son livre, « Immigrés de force », le journaliste Pierre Daum s'attache à éclairer leurs parcours difficiles dans un pays pris dans la tempête de la guerre.

Une histoire corrézienne

Dans une petite maison, rue Duhamel, installé devant une porte-fenêtre avec une vue imprenable sur la cathédrale, un Tulliste regarde paisiblement sa ville. Son nom est Thin Kieu. À 95 ans, la mémoire proche commence à lui faire défaut, mais il se rappelle encore avec précision, de ce matin de novembre 1939 où il a quitté son village de Van Phuoc au Vietnam, pour la France. A 24 ans, il était garçon boucher et ne savait ni lire ni écrire. Partir de son village signifiait pour lui : essayer de gagner un peu d'argent sur le sol de cette lointaine mère patrie dont on lui parlait tant.



FAMILLE. Thin Kieu (à droite) avec les membres de sa famille et un ami, Dang Thuong (deuxième de gauche), professeur de collège retraité et un des animateurs du site : www.travailleurs-indochinois.org. PHOTO : AGNÈS GAUDIN

Un mois et demi après, avec plusieurs centaines de ses compatriotes pour la plupart réquisitionnés de force, Thin Kieu embarque pour la France. Sur le bateau, on couche à même le plancher et on mange par terre. La traversée durera 40 jours. Début 1940, le navire arrive à Marseille. Après quelques jours passés dans le camp des Baumettes, ces travailleurs immigrés sont envoyés dans les poudreries et cartoucheries à Sorgues, Toulouse, Saint-Médard, Bergerac, Angoulême et quelques autres usines fabriquant le matériel de guerre. Thin Kieu faisait partie des 1750

hommes envoyés à Saint-Médard, près de Bordeaux. « Nous travaillons en 3 fois 8 heures et 7 jours sur 7 » raconte-t-il. Il y restera pendant 5 mois, jusqu'à l'armistice de juin 1940. Avec ses camarades il est ensuite ramené à Marseille. De janvier à septembre 1941, 4.500 travailleurs indochinois seront rapatriés. Il restera 15.000 travailleurs en métropole, dont une grande majorité sans activité. L'état français commence à les « louer » aux entreprises. « De Marseille, on a été envoyés à Peyrolles près d'Aix-en-Provence. On coupait du bois en forêt. Les conditions de vie

étaient très dures. En 1942, je retourne aux Baumettes où j'entre au service du ravitaillement du camp », raconte Thin Kieu.

C'est à cette époque qu'un ami l'aide à financer son permis de conduire pour poids lourds, qui se révélera fortement utile par la suite. En 1945, à la fin de la guerre, Thin choisit de rester en France « Quand je suis parti, mon frère et mon père étaient déjà morts. Il ne restait que ma mère, décédée en 1942. Je n'avais plus de famille, plus de maison. Dans mon village on crevait de faim. Au Vietnam, les communistes arrivaient au pouvoir. J'avais peur d'être jeté en

prison. » Sans papiers, mais « libéré » de ses obligations par l'état français en 1948, Thin rencontre à Marseille, Léonie, Corrézienne et résistante déportée. Celle-ci l'emène à Tulle. Installé avec elle, il trouve un emploi à Bugéat, puis à la ville de Tulle. Puis, il est engagé comme chauffeur dans l'entreprise de BTP Pouquet. Il y restera jusqu'à sa retraite en 1980. Après la mort de Léonie, affaiblie par sa captivité en 1950, Thin Kieu épousera Margote. Il ne retournera au Vietnam que 54 ans après, en 1994 avec une de ses filles et sa petite fille.

Ils me disaient « fous le camp ».

Durant sa vie active, sans papiers, à multiples reprises Thin s'est fait contrôler sur les routes par les gendarmes. « Je leur disais que je n'avais pas de papiers. Lorsqu'ils me demandaient si j'étais Vietnamien ou Français, je leur montrais mon visage. Ils me laissaient repartir en me disant "fous le camp". » Thin Kieu a été naturalisé Français en 1976. Tulliste d'adoption, il deviendra fin connaisseur de la gastronomie corrézienne. Il se découvre même une passion pour le rugby et le Sporting club tulliste, où il sera bénévole pendant des années. Aujourd'hui, de sa fenêtre tous les jours il observe les mouvements de cette ville qui l'a accueilli, adopté et lui a rendu sa dignité. ■

Trois ans d'enquête pour un livre apportant un éclairage précieux

« Le grand mérite du livre de Pierre Daum « Immigrés de force » est de nous faire revivre un épisode emblématique de la période coloniale, où la Métropole considérait comme naturel son droit à se servir, selon ses besoins, dans les richesses des territoires soumis... ou des êtres humains ».

Dans sa préface du livre de Pierre Daum, Gilles Manceron qualifie ainsi le minutieux travail d'enquête effectué pendant plus de trois ans par l'auteur, ancien journaliste au Monde et à Libération, actuellement grand reporteur au Monde diplomatique. Dans les banlieues de Paris et Marseille jusqu'à Ha-



PASSIONNANT. Le livre « Immigrés de force » de Pierre Daum est publié aux éditions Actes Sud. PHOTO : AGNÈS GAUDIN

noï et les villages les plus reculés du Vietnam, Pierre Daum a réussi à retrouver 25 des derniers acteurs de cette époque, encore en vie. Leurs récits nous font connaître cette page peu glorieuse de l'histoire coloniale française. Ces hommes étaient considérés comme des indigènes, c'est-à-dire comme des individus n'ayant pas les mêmes droits que les Français. Pourtant, c'est grâce à eux qu'a été créée de toutes pièces la riziculture en Camargue. De ce qui est présenté comme une « tradition locale » on ne trouve pas de trace historique, avant l'arrivée de ces immigrés de force, qui se

sont mis à la riziculture tout simplement pour survivre.

Pierre Daum a calculé que le total des rémunérations octroyées à cette main-d'œuvre indigène, corvée à souhait, ne représentait même pas le dixième du salaire moyen d'un ouvrier français. « C'est à ce prix qu'un certain nombre d'entreprises françaises se sont développées au temps des colonies » souligne Gilles Manceron. ■

➔ **Pierre Daum à Tulle.** « Immigré de force de Pierre Daum », Solin, Actes Sud (23 €). Invité par Peuple et culture, Pierre Daum tiendra une conférence consacrée à son livre le mercredi 3 mars à 20 h 30 à la salle Latreille.